

Sarrebourg, le 2 novembre 2015

**Police Municipale**

Dossier suivi par : Nicolas Kaczmarczyk  
03 87 03 05 03  
E.Mail : n.kaczmarczyk@mairie-sarrebourg.fr

Handball Club  
M.REINHARDT Christian  
Zone artisanale de la Bièvre  
57400 SARREBOURG

Monsieur le Président,

Mon attention a été attirée par des habitants de la rue Pierre de Coubertin concernant le stationnement irrégulier des usagers du complexe sportif.

En effet, certains soirs de match ou d'entraînement, les trottoirs de cette rue sont occupés par des véhicules qui peuvent bloquer l'accès aux passages piétons ou celui des secours, aux résidences ou au centre sportif alors que les parkings prévus à cet effet restent en partie vides.

Je vous invite donc à rappeler à vos licenciés leurs obligations en termes de stationnement aux vues de l'article R.417-11 du Code de la Route.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Député-Maire

Alain MARTY